

ALLEMAND

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Marc Gladieux, Brigitte Lestrade

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : article de presse

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

En 2009, 13 candidats ont été admis aux épreuves orales, soit 2 de plus qu'en 2007 et 2008. Les notes obtenues s'échelonnent de 04 à 16, (de 03 à 16 en 2008). La moyenne s'établit à 9,85, ce qui traduit un niveau comparable à celui de 2008 (9,90) et inférieur à celui des années précédentes (10,73 en 2007 et 11,75 en 2006). Ce niveau relativement faible s'explique moins par la présence de notes très basses, seuls 2 candidats ayant obtenu une note inférieure à 5, que par l'absence de prestations brillantes susceptibles de soulever l'admiration des examinateurs. Un seul 16 décerné, 3 notes autour de la moyenne et 4 notes qui s'étagent entre 12 et 15, complètent le tableau. Somme toute, des prestations solides dans l'ensemble, mais sans éclat.

Les documents proposés étaient des extraits de la presse allemande actuelle (*Die Süddeutsche Zeitung, Die Zeit, Der Spiegel*, par exemple) dont le commentaire n'exigeait aucune spécialisation disciplinaire. Les candidats devaient toutefois démontrer leur bonne connaissance de la société allemande contemporaine, c'est-à-dire pouvoir enrichir le commentaire de l'extrait proposé de leurs propres observations puisées dans l'étude des événements récents des domaines politique, économique, social et culturel.

Le jury a constaté que le niveau assez moyen des prestations, à peu d'exceptions près, était davantage dû à une insuffisante maîtrise de la langue qu'à l'absence de méthodologie. Même les candidats dont la compréhension du texte restait très partielle se sont efforcés de structurer leurs propos. Les aspects à incriminer seraient plutôt un vocabulaire insuffisant, des confusions (*veranstalten* au lieu de *gestalten*, *wirken* au lieu de *bewirken*, *verklären* au lieu de *klären*, etc.) et une insuffisante maîtrise grammaticale. La prononciation, bonne chez certains, laissait également à désirer chez la plupart des candidats, notamment la prononciation du *ch* (*Kirsche* au lieu de *Kirche*, p. ex.) et la longueur des voyelles (*saggen* au lieu de *sagen*, *abber* au lieu de *aber*).

Il convient de souligner l'importance de la discussion qui suit l'exposé. Bon nombre de candidats, moins à l'aise devant un sujet donné, ont pu montrer leur capacité à argumenter et à présenter leur point de vue personnel afin de convaincre le jury. L'aisance dans le débat est un atout considérable.